

**DES Niveau 2 spécialisé :**

**Parasitologie, Mycologie,  
risques environnementaux**

COMMISSION DES ENSEIGNEMENTS DE LA  
COLLEGIALE NATIONALE DE PARASITOLOGIE « ANOFEL »  
Réunion du 23 mars 2005

Entériné par le CNBM en septembre 2005

# Objectifs pédagogiques Niveau 2 spécialisé

## Parasitologie – mycologie et risques environnementaux

**Acquisition de compétences de haut niveau dans un ou plusieurs domaines identifiés de la discipline, par exemple :**

- épidémiologie et santé publique*
- évaluation de molécules à potentiel thérapeutique*
- parasitoses et mycoses opportunistes*
- parasitologie-mycologie environnementale (dont contrôle des infections nosocomiales)*
- techniques innovantes (dont biologie moléculaire,...)*
- dermato-mycologie, toxoplasmose (femme enceinte, congénitale, néonatale), paludisme, helminthiases entomologie médicale*

## Niveau 2 spécialisé Parasitologie – mycologie et risques environnementaux

Selon l'orientation future vers une fonction de PH, d'hospitalo-universitaire ou de chercheur dans un EPST : un **plan de formation** sera proposé en concertation avec l'interne, un responsable de service agréé niveau 2 (« tuteur »), le (les) représentant(s) de la discipline à la Commission Pédagogique du DES

Recommandation d'acquérir des unités d'enseignement de M1 de **Master** orientées sur la microbiologie, l'immunologie, sur l'épidémiologie et les biostatistiques, la génétique moléculaire, de façon à pouvoir intégrer un M2 de Master à orientation parasitologique et/ou mycologique.

## Niveau 2 spécialisé Parasitologie – mycologie et risques environnementaux

**Semestres obligatoires** : deux semestres dans des services (ou UF) de Parasitologie-mycologie agréés niveau 2, en plus du semestre de niveau 1 qui peut être effectué après le 4ème semestre

**Semestres libres** : il est conseillé d'effectuer un semestre clinique (par exemple dans un service de maladies infectieuses et tropicales, de consultations de médecine des voyages, ou de réanimation ou d'hématologie ou d'obstétrique ou de pédiatrie ou de dermatologie, ... avec implication dans un protocole portant sur une affection parasitaire ou fongique) et un semestre dans une autre discipline de la biologie médicale (bactériologie, immunologie)

# Services agréés en Parasitologie, Niveau 2 spécialisé (collégiale, juin 2005)

- Service identifié de Parasitologie-Mycologie (éventuellement UF)
- Appartenance à un groupe de recherche labellisé dans la spécialité
- Identification par le service de thématiques innovantes, projet de recherche appliquée, PHRC, ou autre protocole dans lesquels l'interne pourra être impliqué.

<b>Services agréés</b>	
<b>Hôpital, Service</b>	<b>Chef de service</b>
Parasitologie Cochin	Pr. Dupouy-Camet
Parasitologie Tenon Parasitologie Saint-Antoine	Dr. Roux
Parasitologie Henri Mondor (incluant Kremlin Bicêtre)	Pr. Bretagne
Microbiologie Necker	Pr. Berche
Parasitologie Avicenne Parasitologie Bichat	Pr. Lebras
Parasitologie Saint-Louis	Pr. Derouin
Parasitologie Pitié Salpêtrière	Pr. Danis

## Rappel: objectifs pédagogiques Niveau 2

« Quelle que soit l'option choisie, le candidat à la délivrance du DES de Biologie médicale doit être en possession d'une attestation du responsable d'un service agréé constatant sa compétence pratique pour la recherche des *Plasmodium* dans les prélèvements sanguins »

Dans l'attente d'une définition nationale des critères pour accorder cette attestation, la **collégiale propose de faire passer un examen consistant en la réalisation d'un frottis et d'une goutte épaisse** (réalisation des étalements, coloration et lecture), **d'un test de diagnostic rapide et 5 lames à lire** (comme pour l'ancien examen du DES).